



CTMESR du 22 septembre 2020

Secrétariat adjoint de séance : Unsa

Question : où en est-on des PV ? Ça se prépare ; prochain CT il y en aura plein.

Un seul point à l'odj : Les lignes directrices de gestion « promotions » du MESRI

Des amendements sur le projet de texte ont été envoyés par Sud, FSU, SNPTES, Unsa et Sgen-CFDT.

Déclarations liminaires :

SNPTES : Pas de préliminaire, juste des remarques sur le sujet à l'ODJ ; loi de transformation de la FP... Avant CNESER du 18 juin ministre avait négocié le maintien des CPE avec eux ; c'était aussi une demande de la CPU. Demande que cet engagement soit tenu.

Demande de maintien aussi de la note de service avec plus d'éléments et consultation des OS sur celle-ci. Rapport d'activité = seul document dans lequel l'agent peut s'exprimer.

Modernisation des RH => « être maître de son parcours » => demande de généralisation des rapports d'activité pour tous.

Opposé aux LGD académique pour ATRF. Ce sont celles du MESRI qui doivent s'appliquer (ils ne dépendent pas du Comité technique académique).

CGT : rentrée catastrophique, liée à la diminution du nombre de postes et manque de locaux. Circulaires sanitaires qui ont un mois de retard quand elles sortent. Faiblesse des réseaux informatiques. Contexte sanitaire = il faudrait adapter les conditions de travail et d'étude.

La réponse c'est le « démerdentiel généralisé » (appel à la responsabilité individuelle).

Dans ce contexte LPR à marche forcée avec protocole « rémunération ».

LDG ni contraignantes, ni opposables, ni réglementaires.

Il faut d'avantage de possibilités de promotions. Généraliser l'entretien pro à tous les corps.

Sgen-CFDT : Disparité des situations pour la rentrée. Travail important avec les parlementaires sur la LPR. Attendent la V3 du protocole. Utiliser la réforme des retraites pour augmenter les socles de primes pour les EC à 80%.

LDG s'attacheront à lever les expressions qui opacifient.

FSU : Ne répètera pas ce qui a été dit sur la rentrée. Saisit par collègues qui s'inquiètent devant les injonctions de cours à distance ou à être filmé sans qu'on leur demande leur avis.

Manque de clarté des objectifs du texte soumis : à qui il s'adresse ? Manque des sujets important, pas de transparence. Analyser les inégalités Bap par Bap. Même dossier pour les changements de corps (liste d'aptitude) ou de grade (tableau d'avancement).

AENES/bibliothèques : procédures plus lourdes qu'autres filières. Absence de mobilité.

Opposition à la loi de transformation de la fonction publique.

Unsa : Rentrée, foyer d'infection ; situation sanitaire et télétravail. Investissement plus massif nécessaires. LDG sont déclinaison de la Loi de transformation de la fonction publique, mise à distance des partenaires sociaux. Question du télétravail, droit à l'image. Votera contre.

Sud : On partage ce qui a été dit sur la rentrée et on n'y reviendra pas dessus.

Les lignes directrices de gestions présentées ce jour sont la mise en œuvre de la loi de transformation de la fonction publique et d'un volet de cette loi très critiquable qui supprime une grande partie des compétences des commissions administratives paritaires, notamment en matière de suivi collectif des carrières des agent-e-s et qui laisse les agent-es seuls face à leur hiérarchie et face à l'arbitraire. Ces lignes directrices en matière de promotion ne font que répéter la loi, mais n'apportent pas de solution sur : comment on fluidifie les carrières, sur comment on lève les blocages ; pas de prescription pour apporter de la transparence et permettre aux collègues d'avoir les éléments pour éventuellement recourir contre des décisions injustes qui ne leur seraient pas favorables. C'est le sens de certains de nos amendements, d'autre ayant comme finalité de limiter les références à des notions comme « le mérite » ou la « valeur » des agent-es qui sont indéfinissables. Pour finir, nous tenons à rappeler qu'un moyen simple pour améliorer la situation reste quand même une augmentation drastique des possibilités de promotions !

FO : Inquiétudes pour la rentrée. Idem LDG. Pas un parcours personnel, mais une carrière. Contre.

Soetemont (DGRH) : Rentré universitaire ; travaillent sur une circulaire sur le Covid.

LPPR : P. Coural absent car il travaille sur ce qui se passe à l'AN. Protocole : ils travaillent à une nouvelle version car il reste de quoi discuter.

LDG : savent qu'on est tous opposés à la loi de transformation de la FP. Obligation mécanique de sa mise en œuvre. Il va y avoir un bilan des LDG mobilités suite à 1ère année d'application. Ont le sentiment qu'il faut réfléchir à la place du dialogue social qu'il faut rénover. Réfléchir à la place des OS et des infos qu'on peut leur donner. Concertation sur notes de service pas exclus. Prendre le temps du bilan pour voir si on peut faire bouger les choses en restant dans le cadre de la loi.

Premier exercice sur ces LDG, vont essayer de faire progresser avec les amendements.

Herlicoviez : Deux réunions de concertation. Mettre en œuvre la LTFP. Les OS ont du mal à suivre dans l'application de cette loi auxquels ils sont opposés. Exercice contraint : DGAFP s'assure de la conformité des LDG avec la loi. Esprit ne changera pas beaucoup.

Hélène Moulin-Rodarie : Partie commune sauf exceptions spécifiques qui sont explicitées. Annexes plus sur les procédures et moins sur les principes.

Helicoviez : la note de service n'est pas supprimé mais changent de nature pour ne pas être redondante avec les LDG. Ça n'aurait pas de sens de répéter les LDG dans la note de service.

CGT-Crous : ça va être encore plus difficile de défendre les agents.

SNPTES : note de service = OS associées ?

Soetemont : pourquoi pas, retrouver des modes de discussion autour de cette NS ; avec le bémol que ce ne sera pas la même que celle des années précédentes.

Amendement SNPTES 1 : ATRF/LDG académique (suppression d'un paragraphe).

Admin : pourraient accepter. OK

Amendement Sgen 1 : partage des données pluriannuelles

Admin : oui mais ajouteraient « sous réserve des données disponibles ».

Amendement retiré

CGT : pas acceptable de ne pas avoir les données des bilans sociaux... Pb de l'autonomie.

DGRH : pense aussi que c'est nécessaire ; mais peut-être pas toutes les données.

Amendement repris

Amendement Sud 1 :

Supprimer la référence aux « mérites », le « dans l'intérêt du service »... Comment les définit-on ?

Pour : CGT, **Sud**, Sgen

Abs : FO SNPTES Unsa FSU

Amendement Sud 2 :

Suppression de la note sur les corps à un grade qui n'auraient pas droit à un avancement

Pour : Snptes, Sgen, **Sud**

Abs : , Unsa, FSU

Amendement Sud 3 :

Rajout « en accordant une attention particulière aux agentes et agents ayant atteint depuis plus de trois ans le dernier échelon de leur grade ».

Admin : ce n'est pas la pratique

Pour : Unsa, **Sud**, Sgen, FSU

Abs : FO, SNPTES, CGT

Amendement Sud 4 :

Supprimer « de valeur » (C'est quoi un agent ou une agente sans « valeur » ?)

Amendement sera repris

Amendement Sgen 2 :

Formation des encadrants sur les questions de discrimination :

Admin : LDG ne doivent pas être prescriptives par rapport aux employeurs qui vont se retrouver forcer à faire la formation

Pour : Sgen CGT FSU **Sud** Unsa

Abs : FO SNPTES

Amendement Sud 5 :

Ajout : « Ces possibilités d'avancement sont présentées annuellement pour information au comité technique».

Admin : Prévu en page 6 ; envoyé aux élus.

Pour : Sgen, CGT, SNPTES, **Sud**, Unsa, FO

Abs : FSU

Amendement Sud 6 :

Ajout : « À chaque étape de la procédure l'agent-e est tenu-e au courant de son classement ainsi que de la motivation de dernier. »

Explication : nécessité de transparence d'autant plus prégnante avec la perte de compétence des CAP ; sur quelle base l'agent pourra-t-il faire un recours s'il n'a aucune information ?

Admin : Pas de classement pour les EC donc pas dans partie commune ; EC disposent des infos.

Pour les ITRF, sera dans l'annexe 2

Pour : CGT, SNPTES, Unsa, **Sud**

Abs : FSU, Sgen, FO

Amendement Sgen 3 :

Reformulation pour lever l'ambiguïté sur le fait qu'il n'y a pas d'avis s'un supérieur hiérarchique pour les promos des EC.

Formulation proposée par le Sgen pas terrible ; Sud propose de faire 2 phrase => accepté

Amendement SNPTES 2:

Remplacer un « et » par un « et/ou » : sera repris

Amendement Sud 7 :

Reformulation : « Le MESRI veille à ce que la part respective des femmes et des hommes parmi les promu-es corresponde à la part respective des femmes et des hommes parmi à les promouvables. »

Admin : repris mais propose d'ajouter : « et tienne compte de la part respective des femmes et de hommes dans le corps d'origine. »

Amendement FSU 1 :

Décliner les parts respectives h et f par BAP.

Admin : on souhaite être ferme sur l'égalité entre les femmes et les hommes, et l'équilibre entre les origines professionnelles c'est un objectif. Mais pb d'un effet pervers dans bap à faible effectif => contingent autorisé pourrait être supérieur ; ne pas créer trop de contraintes :

Pour : FSU, Sgen, FO, **Sud**

Abs : SNPTES, CGT, Unsa

Amendement Sud 8 :

Ajouter : « Les données statistiques relative à cette question (il s'agit des temps partiels et congé parentaux) sont présentées dans le bilan relatif à la mise en œuvre de ces lignes directrices de gestion. »

Admin : propose de déplacer la phrase sur les données générées après cette phrase.

Amendement retiré.

Amendement Sud 9 :

Reformulation : « Les retentissements que peut avoir le handicap sur leur organisation de travail ou leurs besoins particuliers ne doit pas affecter l'appréciation et la possibilité de promotion de ces agent-es ».

Admin OK en mettant « conséquences plutôt que retentissement.

Amendement FSU 2 :

Idem reformulation sur le handicap.

Amendement FSU 3 :

Pas vraiment un amendement => retiré

Amendement FSU 4 :

Ajout : « L'appréciation du dossier de promotion doit tenir compte de la quotité de temps que l'agent déchargé à titre syndical peut effectivement consacrer aux missions qui sont celles de son corps. »

Admin : Pas utiliser le verbe "devoir" car LDG ne peut pas imposer. Décharge qui donne lieu à compétence ou savoir-faire qui sont valorisées ; prise en compte dans l'exercice de ses fonctions.

Vont quand même réfléchir

Pour : FSU, CGT, Unsa, **Sud**, FO

Abs : SNPTES, Sgen

Amendement FSU 6 :

Déplacement paragraphe sur le maintien de l'équilibre entre discipline avant celui sur la parité.

Admin : Les deux sujet ne sont pas de même nature ; ordre ne doit pas au hasard.

Pour : FSU

Abs : les autres dont **Sud**

Amendement Sgen 4 :

Prise en compte des agent-es affecté-es aux établissements et services hors MESRI.

Admin : Repris car correspond aux pratiques actuelles.

Amendement FSU 5 :

Répartition des possibilités de promo des EC par discipline : sur quelle base ?

Admin : Vont rajouter calculer au regard des effectifs par discipline. Retiré.

Amendement Sgen 5 :

Implication en amont des DRH et hiérarchie pour organiser la campagne et informer.

Admin : OK pour rappeler le rôle des DRH.

Amendement Sgen 6 :

Formation des encadrants.

Admin : « devoir » => trop prescriptif.

Pour : Sgen, CGT, FSU, Unsa, **Sud**

Abs : FO, SNPTES

Amendement FSU 7 :

Suppression de l'alinéa sur l'année de stage des EC qui n'entre pas dans le cadre des promotions et de la valorisation des parcours professionnels.

Admin : ça répond à article 12 du décret LDG : parmi les mesures qui favorisent l'évolution professionnelle des agents.

Pour : SNPTES, FSU

Abs : Sgen, FO, CGT, Unsa, **Sud**

NB : un élu SGEN quitte la séance.

Amendement FSU 8 et SNPTES 3 :

Suppression de l'alinéa sur le suivi de carrière qui n'entre pas dans le cadre des promotions et de la valorisation des parcours professionnels.

FSU : Ne pas utiliser la référence au suivi de carrière

Idem SNPTES. Annexe 1 parle de rapport d'activité.

Admin : rappeler le dispositif du suivi de carrière et que les établissements utilisent et s'empare de ces avis pour faire un accompagnement.

=> Revoir la phrase : établissement s'appuie sur les préconisations des avis du CNU...

Retiré

Annexe 1 : EC et assimilés

Amendement Sud 10 :

Présentation des possibilités de promo devant le CT

Admin : Ils le seront dans le cadre du bilan et ils sont publiés sur galaxie.

Pour : **Tous**

Amendement FSU EC1 :

Consommation totale par les établissements des contingents de promotion, motivation et présentation au CT.

FSU : on constate que parfois il y a une non consommation massive...

Admin : contingent est un plafond ; pb marginal. Motivation => approche individuelle pas présentable. Sera présenté dans le bilan. Dialogue dans les établissements.

FSU des fois c'est très majoritaire dans certains établissements ; proposent de supprimer "motivation"

Admin : Réfléchissent mais pour l'instant non.

Pour : **Unanimité**

Amendement FSU EC2 :

Rendre public les modalités d'organisation des examens.

FSU : parfois les délégations de signature ne sont même pas respectées

Admin : « modalité d'appréciation », englobe la question de l'organisation.

Pour : Sgen, FSU, CGT, **Sud**, FO, Unsa

Abs : SNPTES

Amendement SNPTES 4 :

Référence à l'article L. 123-3 du code de l'éducation pour les missions

Admin : Article 12 du décret sur les LDG => définir orientations et critères généraux à prendre en compte. Élément important pour répartir les dossiers.

Sgen : garder reconnaissance de l'ensemble des missions ; Enlever "qualité" des travaux

Sur amendement amendé.

Pour : Sgen, SNPTES, CGT, Unsa, **Sud**, FO

Abs : FSU (?)

Amendement Sud 11 et FSU EC3 :

Suppression de l'alinéa sur la prise en compte des « projets pédagogiques innovants » ou appels à projet européens

Pour : **Tous**

Amendement FSU EC4 :

Information sur l'avancement : les envoyer aux agent-es.

Admin : Pas d'envoi systématique possible. Par contre le message pourra être décliné dans les LDG d'établissement. "Disposer" c'est la situation actuelle.

Pour : Sge

Pour : Sgen, FSU, CGT, **Sud**, FO, Unsa

Abs : SNPTES

Amendement Sud 12 :

Suppression de la référence à PPCR dans le titre et le texte

Pour : **Sud**, CGT

Contre : Unsa

Abs : Sgen, FSU, SNPTES, FO

Amendement FSU EC5 :

Établissements qui rendent publiques les modalités choisie pour faire appliquer la carrière sur 2 grades.

Admin : Ont essayé d'imaginer comment ? Pb il faut candidater... Objectif mais n'est pas une modalité applicable. Critère uniquement sur la qualité d'un dossier.

Pour : Sgen, SNPTES, FSU, Unsa, **Sud**, FO

Abst : CGT

Amendement SNPTES 5 :

Coquille

Amendement FSU EC6 :

Pas vraiment un amendement : Objectif est de ne pas donner plus de chance à l'avancement spécifique qui n'est qu'un droit d'option.

Amendement Sud 13 :

Handicap : Prise en compte pas seulement des activités de compensation, car elles peuvent ne remplacer qu'une part des activités de l'agent-es.

Sera repris.

Amendement Sud 14 :

Données générées dans les bilans.

Sera repris.

Annexe 2 : ITRF, Bib

Amendement Sud 15 :

Attention particulière aux agentes et agents ayant atteint depuis plus de trois ans le dernier échelon de leur grade ; plutôt que d'en référer à PPCR.

Admin : disposition inscrite en page 6 de l'annexe.

Pour : Sgen, CGT, Unsa, **Sud**, FO

Abs : SNPTES, FSU

Amendement Sgen 7 :

Prise en compte de l'évolution des missions des conservateurs de bib lors des fusions et regroupements d'établissement.

Admin : Obligation de mobilité vérifiée de manière individuelle. Donc on ne peut pas préjuger de la mobilité.

Pour : **Tous**

Amendement SNPTES 6 :

Oubli : Accès au corps des techniciens : article 42 du décret n°85-1534 du 31 décembre 1985
Sera repris.

Amendement FSU ITRF-Bib 1 :

Transparence

Sera repris

Amendement Sud 16 :

Information de l'agent-es à toutes les étapes sur son classement motivation de ce dernier.

Admin : Position de principe très ferme : Absence de promotion n'est pas un acte => procédure ne peut pas faire grief. Seul recours contre le tableau d'avancement. (*NDLR : c'est bien là le problème !*)

Pour : **Unanimité**

Amendement FSU ITRF-Bib 2 :

Reprendre la structure du texte en séparant les éléments concernant les listes d'aptitudes et ceux les tableaux d'avancements.

=> Amendements 6 à 10 retirés qui nécessiteraient plus d'échange

Amendement Sgen 8 :

Rapport d'activité pour tous les corps.

Pour : Sgen, SNPTES

Contre : **Sud**, CGT, FSU, FO

Abs : Unsa

Amendement SNPTES 7 :

Idem Sgen 8

Amendement SNPTES 8 :

Suppression de la référence à la mobilité interministérielle

Pour : SNPTES, CGT, Sud, **FSU**, FO, Unsa

Abs : Sgen

Amendement FSU ITRF-Bib 3 :

Supprimer l'alinéa sur les rapports d'activité.

=> Problème c'est statutaire ; faut changer le statut.

Retiré

Amendement FSU ITRF-Bib 4 :

Indiquer la BAP dans la liste des propositions.

Problème des BAP à peu d'effectif.

Amendement SNPTES 9 :

Experts pour chaque BAP de la filière ITRF et pour chaque activité de la filière bib.

Admin : les BAP ont une base légale, mais la filière ITRF ne distingue pas les activités en son sein.

Pour : Sgen, SNPTES

Contre : CGT, FSU

Abs : FO, Unsa, **Sud**

Amendement Sgen 9 :

Supérieur hiérarchique qui a proposé un-e agent-e ne participe pas aux débats

Pour : Sgen, **Sud**, SNPTES

Abs : CGT, FSU, Unsa, FO

Amendement Sud 17 :

Non-participation à la procédure de promotion des supérieurs hiérarchiques qui ont proposé un agent-e-s.

Pour : Sgen, **Sud**

Abs : CGT, FSU, Unsa, SNPTES, FO

Amendement Sgen 10 :

Experts qui ont proposé un-e agent-e ne participent pas à l'expertise.

Pour : Sgen, **Sud**, SNPTES, Unsa

Abs : CGT, FSU, FO

Amendement Sgen 11 :

Compte-rendu des critères débattus et adoptés par l'établissement pour établir son classement.

Admin : Les critères sont ceux prévus par la réglementation et les LDG.

Pour : Sgen, CGT, Unsa, **Sud**, FSU

Abs : FO, SNPTES

Amendement FSU ITRF-Bib 5 :

Rappel des conditions de recours (art 14bis de la loi de 84616)

Retiré

Amendement SNPTES 10 :

Suppression de la référence à la participation aux formations comme traduction d'un engagement volontaire et une motivation.

Explication : accès aux formations pas équivalent d'un établissement à l'autre.

Admin : pas une vision si noire sur les formations qui préparent les candidats aux concours internes et examens pro. Consolide les critères de motivation des agents.

Pour : Sgen, SNPTES, **Sud**

Abs : FSU, FO, CGT, Unsa

Amendement Sud 18 :

Supprimer la référence aux publications dans les éléments à prendre en compte dans le dossier.

(C'est inclus dans « l'activité de recherche » ; les pratiques en termes de signature des publications pour le personnel technique sont très variables d'une discipline à l'autre et même d'un laboratoire à l'autre. Ce ne peut donc être considéré comme un critère discriminant.)

Pour : **Sud**, SNPTES, Sgen, CGT, Unsa

Contre : FO (défavorables -car il y a des publications qui ne sont pas des activités de recherche)

Abs : FSU abstention

Domage car si unanimité pour, l'administration l'aurait repris.

Amendement SNPTES 11 et 12 :

Suppression de la référence à la mobilité comme critère

Pour : SNPTES, FSU, CGT, Unsa, **Sud**

Abs : Sgen, FO

Vote sur le texte amendé avec les amendements acceptés :

Pour : 4 SNPTES

Contre : 2 FSU, 2 CGT, **1 Sud**, 1 Unsa, 1FO

Abs : 2 Sgen

Fin à 18h30